



L'OBV a pour mission l'amélioration de la qualité de l'eau des rivières et des lacs, ainsi que la protection, la mise en valeur et la restauration des écosystèmes aquatiques et riverains de son territoire, composé de nombreux bassins versants. La concertation et l'implication des acteurs du milieu forment le cœur de la mission.

Le ruisseau Corriveau sous les projecteurs

Montmagny, 16 août 2019 :

L'Organisme de bassin versant de la Côte-du-Sud (OBVCdS) invite toutes les propriétaires riverains en milieu agricole du bassin versant du ruisseau Corriveau à un projet d'envergure qui débute cet automne visant la protection de la qualité d'eau par l'aménagement, l'implantation et l'amélioration des bandes riveraines, de haies brise-vent et d'îlots de biodiversité.

C'est au tour du ruisseau Corriveau d'être sous le feu des projecteurs et de voir l'attention se tourner vers lui. Celui-ci prend sa source à Saint-Vallier avant de sillonner les municipalités de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud et de Berthier et de se jeter dans le fleuve au niveau de la plage de Berthier-sur-Mer. Le territoire parcouru est fortement marqué par la présence de l'agriculture, ce qui augmente la pression exercée sur le ruisseau. Selon des analyses d'eau réalisée en 2016-2017, la qualité de l'eau est douteuse. L'OBVCdS croit qu'avec ce nouveau projet rassembleur et en invitant les producteurs à travailler ensemble, il est possible de faire une différence et de changer le cours des choses pour le ruisseau !

L'aménagement des bandes riveraines est une étape essentielle pour la protection du ruisseau. Ces bandes, arbustives ou arborés limitent le phénomène de l'érosion provenant des champs, ce qui tend à réduire la perte de sol et l'apport de sédiments et de matières fertilisantes dans l'eau. De plus elles jouent un rôle essentiel pour la biodiversité, créant un habitat pour la faune et la flore.

Dans les prochaines semaines, les producteurs agricoles du secteur seront contactés et invités à rejoindre le projet. Ceux qui désirent en savoir plus sur le projet et sur la réalisation des aménagements sont invités à contacter Geneviève Roux, responsable en agriculture à l'OBVCdS.

Ce projet est financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, dans le cadre du programme Prime-Vert.

Contact :

Geneviève Roux, agr., Responsable en agriculture

418-248-4566, poste 523 ou agriculture@obvcotedusud.org